

\* \* \*

Les chiffres officiels du dernier recensement canadien viennent d'être rendus publics. Les voici pour chaque province, avec ceux de 1891 mis en regard :

	1901	1891
Ile du Prince-Edouard .....	103,259	109,078
Nouvelle-Ecosse .....	459,574	450,396
Nouveau-Brunswick .....	331,120	321,263
Québec .....	1,648,898	1,488,535
Ontario .....	2,182,942	2,144,321
Manitoba .....	254,947	152,506
Colombie Anglaise .....	177,272	98,173
Nord-Ouest .....	158,941	
Yukon .....	27,167	
Territoires non organisés .....	25,546	32,168
	5,369,666	4,833,239

L'unité de représentation parlementaire sera donc de 26,367; c'est-à-dire, qu'il devra y avoir dans le parlement d'Ottawa un député par 26,367 têtes de population. On obtient cette unité de représentation en divisant par 65, — chiffre immuable des députés pour la province de Québec, — le chiffre de la population de cette province. Chaque province devra avoir le nombre suivant de députés :

Colombie Anglaise .....	7
Nord-Ouest .....	6
Manitoba .....	10
Ontario .....	86
Québec .....	65
Nouveau-Brunswick .....	13
Nouvelle-Ecosse .....	18
Ile du Prince-Edouard .....	4
Yukon .....	1
	210

A l'heure actuelle, le nombre des députés aux Communes est de 213. Il y aura une diminution de trois à la prochaine redistribution.

*This Chapais.*

Québec, 25 janvier 1902.